

Conditions Générales d'Utilisation

Les Conditions Générales d'Utilisation du Programme des Éclaireurs constituent le règlement de ce Programme et précisent les dispositions qui régissent les relations entre TotalEnergies Electricité et Gaz France et les adhérents au Programme. L'adhésion au Programme des Éclaireurs implique l'acceptation préalable et sans réserve de ces Conditions Générales d'Utilisation.

Préambule

Le Programme est mis en œuvre par la société TotalEnergies Électricité et Gaz France, société anonyme au capital de 5 164 558,70 Euros, dont le siège social est situé 27 rue Louis Vicat, 75015 Paris, France ; immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 442 395 448 (ci-après « TotalEnergies Electricité et Gaz France »).

Le Programme des Éclaireurs a pour objet de permettre à ses Clients Membres de réaliser des économies d'énergie en les encourageant à partager leurs astuces.

En utilisant la Plateforme, le Client Membre reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU ») et les accepte sans réserve. L'acceptation des présentes CGU est nécessaire à l'utilisation de la Plateforme et des Services. Si le client n'est pas en accord avec les présentes CGU, le client ne doit pas utiliser la Plateforme.

En adhérant au Programme, le Client Membre reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes CGU et déclare avoir les capacités juridiques de s'engager au titre des présentes.

TotalEnergies Électricité et Gaz France et le Client Membre sont désignés ci-après ensemble les « Parties ».

1. Définitions

Les termes définis au présent article, commençant par des majuscules, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel dans les présentes CGU, auront la signification suivante :

« Charte d'Utilisation de la Plateforme » : désigne le document contractuel, en plus des CGU, qui fixe les conditions d'utilisation spécifiquement applicables à l'espace de la Plateforme permettant de créer des publications par le Client Membre et d'échanger avec les autres Clients Membres.

« Client(s) Membre(s) » : désigne(nt) les personnes physiques, clients particuliers de TotalEnergies Electricité et Gaz France ayant un contrat de fourniture électricité et/ou gaz actif auprès de ce fournisseur d'énergie et qui ont adhéré au Programme

conformément aux CGU et à la Charte d'Utilisation de la Plateforme, en se connectant au moins une fois sur la plateforme avec leurs identifiants TotalEnergies.

« Compte Utilisateur » : désigne l'espace sur la Plateforme mis à disposition du Client Membre qui s'est inscrit pour utiliser la Plateforme, dans les conditions définies aux présentes CGU. Le Compte Utilisateur est accessible via les identifiants dudit Client Membre et regroupe l'ensemble de ses Données. Il est strictement personnel, individuel, non cessible et non transférable.

« Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » de la Plateforme : désigne le présent document, en plus de la Charte d'utilisation de la Plateforme, qui régissent les relations entre TotalEnergies Electricité et Gaz France et les Utilisateurs s'agissant de l'accès et/ou l'utilisation de la Plateforme, à l'exclusion de tout autre document.

« Donnée(s) » : désignent toutes les informations fournies par le Client Membre le concernant, y compris les Données à caractère personnel, notamment lors de son accès à la Plateforme et de ses interactions sur la Plateforme.

« Donnée(s) à caractère personnel » : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« Editeur de la Plateforme » : désigné Skeepers, SAS au capital de 11 470 723€ dont le siège social est sis 18-20 Avenue Robert Schuman, CS 40494, 13002 Marseille, RCS de Marseille 879 038 990, éditeur du site internet mettant à disposition la Plateforme.

« Information(s) Confidentielle(s) » : désigne toutes informations, documents, données, de toute nature qu'ils soient notamment opérationnels, techniques, technologiques, organisationnels ou financières ainsi que toute information ou donnée manifestement confidentielle, que ces informations portent la mention de leur confidentialité ou non ou qu'elles aient été ou non indiquées comme confidentielles au moment de leur divulgation, qui sont directement ou indirectement divulguées par TotalEnergies Electricité et Gaz France et/ou qui sont obtenues par tout autre moyen par le Client Membre.

« Plateforme » : désigne le canal de publications et d'échanges mis à disposition par TotalEnergies Electricité et Gaz France aux Clients Membres via Internet à l'adresse spécifique <https://communaute-les-eclaireurs.totalenergies.fr>.

« Mission » désigne une action que le Client Membre peut réaliser pour collecter des Points sur la base de barèmes établis par TotalEnergies. Une mission peut être temporaire ou permanente.

« Point » : désigne une unité générée par un Client Membre, sur la base de barèmes, à la suite d'actions réalisées sur la plateforme.

« Programme » : désigne le programme des Éclaireurs permettant aux Clients Membres de bénéficier des Services afin de réaliser des économies d'énergie sur la base des conditions prévues au Contrat.

« Statut » désigne le niveau d'expertise du Client Membre, établi par TotalEnergies en fonction du nombre de Points accumulés :

- Niveau 1 : Statut "Curieux" (0 à 399 points)
- Niveau 2 : Statut "Débrouillard" (400 à 999 points)
- Niveau 3 : Statut "Super éclaireur" (1000 points et plus)

« Services » : désigne l'ensemble des interventions et fonctionnalités proposées par TotalEnergies Électricité et Gaz France aux Clients Membres au travers de la Plateforme, listées à l'article 4, dans les conditions et limites prévues aux présentes CGU.

2. Documents contractuels

La relation contractuelle entre les Parties est constituée des documents suivants (ci-après dénommés ensemble le « Contrat ») :

Les présentes CGU ;

[La Charte d'Utilisation de la Plateforme](#).

Les documents contractuels sont applicables à l'exclusion de tout autre document émanant du Client Membre qui n'est pas opposable à TotalEnergies Electricité et Gaz France. En cas de contradiction entre une ou plusieurs stipulations figurant dans l'un quelconque des documents ci-dessus, le document de rang supérieur prévaudra. Sans préjudice de l'article 8.2, les documents contractuels étant susceptibles d'évoluer dans le temps, la version la plus à jour d'un document contractuel prévaut sur les versions antérieures.

Les CGU et la Charte d'Utilisation de la Plateforme régissent l'ensemble des relations entre TotalEnergies Electricité et Gaz France et tout Client Membre, lequel accepte expressément les termes de ces documents contractuels.

La lecture et l'acceptation sans réserve de ces documents contractuels sont impératives et conditionnent l'accès et l'utilisation de la Plateforme ainsi que le bénéfice du Programme et des Services.

Avant d'accéder au Programme et aux Services, le Client Membre prend connaissance des CGU en cliquant sur l'onglet « CGU » ou de la Charte d'Utilisation de la Plateforme en cliquant sur l'onglet "Charte d'Utilisation de la Plateforme" situés en bas de page du site de la Plateforme et ce, avant de valider la création du Compte Utilisateur permettant l'accès au Programme et aux Services.

Dès la première visite et/ou en accédant et/ou en utilisant la plateforme, le Client Membre reconnaît ainsi avoir pris connaissance et accepté expressément les documents contractuels, et s'engage à en respecter les termes.

TotalEnergies Electricité et Gaz France permet au Client Membre de télécharger et d'enregistrer les documents contractuels afin de pouvoir les conserver sur un support durable.

3. Objet

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles TotalEnergies Electricité et Gaz France met à disposition de ses Clients Membres les Services au travers de la Plateforme.

4. Fonctionnement du programme

L'adhésion au Programme est gratuite pour les clients particuliers de TotalEnergies Électricité et Gaz France conformément aux conditions précisées dans les présentes CGU.

Peuvent adhérer au Programme, les personnes physiques majeures au sens du droit français, clients particuliers de TotalEnergies Électricité et Gaz France pour la fourniture d'électricité et/ou de gaz.

Afin de devenir Clients Membres, les clients volontaires doivent adhérer en ligne au Programme en se connectant à la Plateforme avec leurs identifiants TotalEnergies et en prenant connaissance et en acceptant les termes des CGU et de la Charte d'Utilisation de la Plateforme.

Après avoir validé et finalisé cette étape, le Client Membre peut bénéficier de l'intégralité des Services du Programme : le Client Membre peut avoir accès aux

différentes fonctionnalités de la Plateforme, notamment la création et/ou la consultation de son Compte Utilisateur, la participation aux Conseils expert et aux discussions de la Plateforme, la mise en ligne de publications pour poser et répondre à des questions, la visualisation du classement des Clients Membres en fonction de leur activité sur la Plateforme. Le Client Membre recevra des e-mails informationnels et pédagogiques.

Le Client Membre se verra attribuer un pseudonyme lors de la création de Compte Utilisateur, qu'il pourra par la suite modifier et choisir, qui sera utilisé afin de l'identifier sur la Plateforme. Le pseudonyme revêt un caractère unique et ne pourra pas être validé s'il est déjà utilisé par un autre Client Membre.

Le pseudonyme ne doit pas :

- être grossier ou vulgaire ;
- porter atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- usurper ou créer de la confusion concernant l'identité d'une personne physique ou morale ;
- être identique ou porter de similitude avec une marque déposée ou une enseigne.

Le consentement aux communications liées à la Plateforme est spécifique et est géré via les préférences du profil utilisateur. Le Client Membre peut modifier ses choix à tout moment. Cette action ne le désabonnera pas des communications TotalEnergies en lien avec son contrat de fourniture d'énergie.

Un Client Membre qui résilierait son contrat de fourniture avec TotalEnergies Électricité et Gaz France perdrait son accès à la Plateforme, et par conséquent, au Programme et aux Services.

TotalEnergies Électricité et Gaz France se réserve le droit de supprimer le Compte Utilisateur de tout Client Membre qui posterait des contenus portant atteinte à l'image de TotalEnergies Électricité et Gaz France, ou qui ne respecterait pas les présentes CGU ou la Charte d'Utilisation de la Plateforme.

Le Client Membre s'engage à ne communiquer sur son Compte Utilisateur que des informations exactes, à jour et complètes et à prendre toutes les précautions pour ne pas communiquer à des tiers son identifiant et son mot de passe lui permettant d'accéder à son Compte Utilisateur. Le Client Membre est responsable de la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe et reconnaît qu'en aucun cas la responsabilité de TotalEnergies Électricité et Gaz France ne pourrait être engagée en cas d'utilisation frauduleuse de son Compte Utilisateur par un tiers qui aurait eu accès à l'identifiant et au mot de passe du Client Membre.

A. Les compteurs

Les Clients Membres disposent de plusieurs compteurs permettant de mesurer leur activité sur la Plateforme, par exemple le compteur permettant d'attribuer des badges en fonction de l'activité ou le compteur de Points.

Ces compteurs ont pour objectif d'encourager les Clients Membres à être actifs dans le cadre du Programme.

Les Points sont strictement personnels et ne peuvent être cédés à un tiers, y compris à un autre Client Membre.

B. Modalités de Récompense

TotalEnergies Electricité et Gaz France attribuera des récompenses matérielles ou non sur la base des Statuts obtenus et aussi lors de jeux concours organisés de manière aléatoire.

C. Comportement et engagements du Client Membre

Le Client Membre s'engage à respecter les lois et les réglementations en vigueur ainsi que les CGU et la Charte d'utilisation de la Plateforme pendant toute leur durée, en particulier les règles régissant les comportements et publications prohibés sur la Plateforme.

Les Clients Membres sont seuls responsables de l'utilisation de la Plateforme et des Services, des publications et contenus qu'ils mettent en ligne et créent sur la Plateforme, notamment de leur qualité et de leur licéité.

Ils garantissent TotalEnergies Electricité et Gaz France contre toute demande, réclamation, condamnation à des dommages et intérêts dont TotalEnergies Electricité et Gaz France pourrait être menacée ou faire l'objet ou qui pourraient être prononcées contre elle (y compris les frais raisonnables d'avocats qui auraient pu être exposés). Le cas échéant, TotalEnergies Electricité et Gaz France se réserve la possibilité de mettre en cause la responsabilité civile et/ou pénale du Client Membre. En cas de non-respect par un Client Membre des présentes CGU et de la Charte d'Utilisation de la Plateforme, TotalEnergies Electricité et Gaz France pourra en interdire l'accès audit Client Membre.

Le Client Membre s'engage à accéder et utiliser la Plateforme de toute bonne foi et de manière raisonnable.

En outre, en utilisant la Plateforme, le Client Membre s'interdit notamment de :

- perturber ou interrompre l'accès ou le fonctionnement de la Plateforme ou des serveurs ou réseaux connectés à la Plateforme ou enfreindre les exigences, procédures, règles ou réglementations des réseaux/outils connectés à la Plateforme ;
- tenter de porter atteinte à tout Client Membre, hébergeur ou réseau, ce qui comprend, sans exhaustivité aucune, le fait, volontairement ou par négligence, d'exposer la Plateforme à un virus, de créer une saturation ou encore d'inonder le serveur ;
- de tenter d'accéder aux données qui ne sont pas destinées aux Clients Membres ou d'entrer dans un serveur/Compte Utilisateur auquel le Client Membre n'a pas accès ;
- tenter de sonder, de scruter ou de tester la vulnérabilité d'un système ou d'un réseau, ou encore d'enfreindre les mesures de sécurité ou d'authentification sans avoir reçu l'autorisation ;
- usurper l'identité d'une autre personne ou les Identifiants d'une autre personne/d'un Client Membre ;
- mener une activité ou inciter une tierce personne à mener une activité illégale ou toute autre activité qui porterait atteinte aux droits de TotalEnergies Electricité et Gaz France (et plus généralement de TotalEnergies), de ses partenaires, de ses investisseurs, de ses clients ou de tout autre Client Membre ;
- transmettre ou transférer (par quelque moyen que ce soit) des informations ou logiciels dérivés de la Plateforme notamment à toute personne non autorisée expressément ou non par TotalEnergies Electricité et Gaz France et/ou en violation d'une loi ou réglementation nationale ou internationale applicable.

Le Client Membre renseigne sous sa seule responsabilité, les informations demandées dans le cadre de la Plateforme et nécessaires à l'accès au Programme et aux Services.

Le Client Membre garantit que les Données sont exactes et conformes à la réalité et s'engage à les mettre à jour le cas échéant.

Le Client Membre reconnaît et accepte que certaines publications et certains comportements et contenus sont considérés comme indésirables et pourront faire l'objet d'une modération, d'une suppression ou d'une exclusion. Les publications, comportements et contenus considérés comme indésirables sont précisés dans la Charte d'Utilisation de la Plateforme dont le Client Membre reconnaît avoir pris connaissance et accepté les termes.

Le Client Membre à l'origine d'une publication, d'un comportement ou contenu de cette nature pourra aussi être mis en demeure ou voir son Compte Utilisateur sur la Plateforme supprimé si nécessaire.

Tous les contenus publiés sur la Plateforme n'engagent que leurs auteurs.

D. Interdiction de reproduction des contenus

Le Client Membre reconnaît que toute reproduction d'un ou plusieurs élément(s) de la Plateforme ou de tout contenu publié par les Clients Membres dans le cadre du Programme est strictement interdite, sous peine d'exclusion du Programme et de poursuites. Le Client Membre s'interdit, notamment, d'utiliser, de reproduire, de représenter, de modifier, d'adapter, de diffuser, d'exploiter, de distribuer sous quelque forme que ce soit, pour toute la durée de protection légale des droits cédés et pour le monde entier, tout ou partie des contenus.

S'agissant spécifiquement du contenu de la Plateforme appartenant à TotalEnergies Electricité et Gaz France, ces dispositions sont par ailleurs précisées dans la section "Éléments de TotalEnergies Electricité et Gaz France" au sein de l'article "Droits de propriété intellectuelle" des présentes CGU.

E. Suspension des Services et de l'accès à la Plateforme

En cas d'inexécution par le Client Membre de ses obligations au titre des présentes CGU et de la Charte d'Utilisation de la Plateforme ou de tout autre contrat ou réglementation régissant les produits ou services proposés par TotalEnergies Electricité et Gaz France, TotalEnergies Electricité et Gaz France sera en droit de suspendre ou interrompre la réalisation des Services et l'accès à la Plateforme sans préavis ni indemnités pour le Client Membre, sans préjudice de tout dommage et intérêt que TotalEnergies Electricité et Gaz France se réserve le droit de réclamer.

5. Résiliation

Si le Client Membre souhaite se désinscrire du Programme et résilier son Compte Utilisateur, il peut le faire directement depuis son profil en cliquant sur "Editer mon profil", "Mon compte", puis "Effacer mon compte". Il peut également en faire la demande en écrivant par e-mail au service clientèle de l'Editeur de la Plateforme à : privacy@skeepers.io

6. Droits, Obligations et Responsabilité de TotalEnergies Electricité et Gaz France

Outre les obligations qui lui incombent par ailleurs dans ses Conditions Générales de Vente applicables à tout Client Membre, TotalEnergies Electricité et Gaz France s'engage à respecter les dispositions du présent article.

De manière générale, le Client Membre est informé qu'en aucun cas la responsabilité de TotalEnergies Electricité et Gaz France ne pourra être engagée en cas de dommages directs ou indirects qui pourraient survenir relativement à l'utilisation des Services et de la Plateforme ou de son contenu.

Sans pouvoir garantir la disponibilité, une accessibilité et une continuité absolue de l'accès à la Plateforme et ses temps de chargement compte tenu de la nature et de la complexité du réseau internet, TotalEnergies Electricité et Gaz France s'efforcera dans la mesure du possible d'assurer une accessibilité de la Plateforme, du Programme et des Services proposés à tout moment.

Le Client Membre déclare accepter les caractéristiques et les limites d'Internet et, en particulier, reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et de ses performances techniques.

En tout état de cause, TotalEnergies Electricité et Gaz France pourra, à tout moment, interrompre l'accès à la Plateforme, en tout ou partie, notamment pour des raisons de maintenance prévue ou non, de mise à jour ou d'améliorations techniques, de réparations d'urgence de la Plateforme ou pour toutes autres raisons indépendantes ou non de sa volonté (techniques, éditoriales, etc.), et ce, sans préavis (l'interruption sera uniquement notifiée par un avertissement ou par tout autre procédé)

TotalEnergies Electricité et Gaz France s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour limiter ces perturbations pour autant qu'elles lui soient imputables et/ou les conséquences de ces dernières.

TotalEnergies Electricité et Gaz France ne pourra par conséquent pas être tenue pour responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter de ces changements, mises à jour et/ou d'une indisponibilité temporaire ou suspension ou fermeture de la Plateforme, d'une impossibilité d'accès (pertes de données, etc.), notamment et non limitativement, liées à

- l'encombrement et l'indisponibilité totale ou partielle du réseau Internet,
- une défaillance des fournisseurs d'accès Internet ou des liaisons téléphoniques ou du matériel de réception ;
- une erreur humaine ou technique ;
- une intervention malveillante ;
- tous cas de force majeure indépendants de la volonté de TotalEnergies Electricité et Gaz France.

TotalEnergies Electricité et Gaz France ne pourra être tenue pour responsable si les Données des Clients Membres relatives à leur adhésion ne lui parvenaient pas ou mal en raison d'incompatibilité ou défaillances techniques notamment imputables aux installations utilisées par les Clients Membres (serveur ou réseau Internet, logiciel, télécommunications, etc.).

TotalEnergies Electricité et Gaz France ne garantit pas que le serveur qui met la Plateforme à disposition soit exempt de virus. TotalEnergies Electricité et Gaz France fera ses meilleurs efforts, au regard de l'état de l'art et de la réglementation applicable, pour sécuriser la Plateforme ainsi que les traitements de Données et Données à caractère personnel réalisés au travers de son utilisation.

Il appartient donc à chaque Client Membre de prendre les mesures de sécurité appropriées de façon à protéger ses propres données, systèmes informatiques ou logiciels contre des détournements éventuels.

TotalEnergies Electricité et Gaz France fait ses meilleurs efforts pour proposer des informations et du contenu, actualisé et exact sur la Plateforme. Elle ne saurait ainsi être tenue responsable d'erreurs, d'omissions dans le contenu publié, en particulier s'agissant de tout contenu publié par un Client Membre sur la Plateforme.

TotalEnergies Electricité et Gaz France reste et restera toujours à l'écoute des commentaires des Clients Membres relativement au Programme et aux Services lesquels peuvent être adressés conformément au processus décrit dans l'article « Contact » de la Charte d'Utilisation de la Plateforme.

7. Traitement des données

Les données d'identification (pseudonyme, email, numéro de BP) sont nécessaires à la gestion du Compte Utilisateur du Client Membre dans le cadre du Programme, à son accès à la Plateforme et aux Services.

D'autres Données concernant le Client Membre (données d'activités telles que les posts d'astuces, likes, commentaires, etc ; données liées au contrat d'énergie telles que l'énergie consommée, l'option tarifaire, les appareils de chauffage, etc ... ; données sociales démographiques telles que le nombre de personnes dans le foyer, le type de logement, l'âge, etc ...) sont collectées et traitées par TotalEnergies Electricité et Gaz France et l'Editeur de la Plateforme à des fins d'animation et de personnalisation des contenus.

Le traitement des Données à caractère personnel est effectué conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du 27

avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dans le cadre du Programme.

Le Client Membre reconnaît que ses Données, y compris ses Données à caractère personnel, relatives à son contrat de fourniture d'électricité avec TotalEnergies Electricité et Gaz France seront transférées par TotalEnergies Electricité et Gaz France à l'Editeur de la Plateforme afin que le Client Membre puisse bénéficier des Services et de l'accès à la Plateforme. A la suite de ce transfert, ces Données feront l'objet d'un traitement par l'Editeur de la Plateforme dans la limite de l'objet des présentes CGU.

Les informations nominatives et Données à caractère personnel sont conservées pendant une durée maximale de trois (3) ans après la fin du Programme.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos Données et sur l'exercice de vos droits, veuillez-vous référer à la [Charte de confidentialité](#).

A. Cookies

La Plateforme est également conçue pour être particulièrement attentive aux besoins des Clients Membres et utilise à cet effet des cookies. Les cookies sont des fichiers texte stockés dans le navigateur et ont pour but de signaler le passage sur la Plateforme. Les cookies ne sont donc utilisés par l'Editeur de la Plateforme que dans le but de simplifier les connexions des Clients Membres. Le Client Membre a le choix d'accepter ou de refuser.

B. Exercice des droits des Clients Membres

Conformément aux textes applicables précités, chaque Client Membre dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'effacement, de limitation de traitement ainsi que d'opposition au traitement des Données à caractère personnel le concernant, qu'il peut exercer en envoyant une demande à : privacy@skeepers.io.

8. Dispositions générales

A. Droits de propriété intellectuelle

A.1 Cessions des contenus mis en ligne par les Clients Membres

Tous les Clients Membres cèdent leurs droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle sur tous les contenus (publications, images, etc.) mis en ligne ou créés sur la Plateforme. À ce titre, ils garantissent à TotalEnergies Electricité et Gaz France que ces contenus ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

L'usage de la Plateforme par les Clients Membres confère à TotalEnergies Electricité et Gaz France, sur autorisation du Client Membre :

Le droit de citation (publication complète ou extrait de la publication, accompagné ou non de l'indication du nom de l'auteur, de son pseudo, de sa photo de profil et/ou de la source) du contenu mis en ligne ou créé sur la Plateforme,

Le droit d'utilisation du contenu (par exemple, publications accompagnées ou non de photos, accompagnées ou non de l'indication du nom de l'auteur, de son pseudo, de sa photo de profil et/ou de la source) mis en ligne ou créé sur la Plateforme.

Dans ce cadre, le Client Membre accepte que TotalEnergies Electricité et Gaz France procède à des opérations de reformatage, de modification de taille, de définition, de codage des contenus qu'il publie aux fins de vérification et utilisation et renonce à toute action en cas de modification technique apportée par TotalEnergies Electricité et Gaz France aux contenus qu'il transmet.

La cession de droits de propriété intellectuelle susvisée est consentie par le Client Membre :

- pour tous types d'utilisation à titre exclusif par TotalEnergies Electricité et Gaz France : commerciale, non commerciale, institutionnelle, éditoriale ou publicitaire (dont l'autopromotion), connus ou inconnus à ce jour ;
- Quel que soit le support envisagé par TotalEnergies Electricité et Gaz France (textuel et/ou visuel et/ou sonore...)
- pour le monde entier ;
- au fur et à mesure de la remise des contenus par le Client Membre et plus généralement tous éléments postés par le Client Membre sur la Plateforme ; et ce,
- pour la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle en application des législations françaises et européennes ainsi que des conventions internationales actuelles ou futures, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée et ce, nonobstant la désactivation du Compte Utilisateur sur la Plateforme pour quelque cause que ce soit.

Le Client Membre garantit à TotalEnergies Electricité et Gaz France que les contenus et plus généralement tous éléments élaborés et postés par lui sur la plateforme sont des créations originales et n'enfreignent pas les droits de tiers (en particulier, les droits de propriété intellectuelle) ni les lois et règlements en vigueur.

TotalEnergies Electricité et Gaz France est dispensée de faire mention du nom du Client Membre lorsqu'elle utilise les contenus, sous réserve du respect des CGU et de la Charte d'Utilisation de la Plateforme.

Toutefois, l'Utilisateur reconnaît et accepte que TotalEnergies Electricité et Gaz France a la possibilité de mentionner son pseudonyme ou son prénom + l'initiale du nom, dans le cadre :

- De jeux concours organisés par TotalEnergies Electricité et Gaz France afin de mettre en avant le Client Membre gagnant sur les réseaux sociaux gérés par TotalEnergies Electricité et Gaz France (Facebook, Instagram, Youtube, Twitter, Tik Tok ...), sur son site totalenergies.fr, sur la Plateforme et dans la communication de TotalEnergies Electricité et Gaz France (ex. courriel ou supports imprimés), sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de son lot.
- De la réutilisation de ses contenus sur les réseaux sociaux gérés par TotalEnergies Electricité et Gaz France (Facebook, Instagram, Youtube, Twitter, Tik Tok ...), sur son site totalenergies.fr, sur la Plateforme et dans la communication de TotalEnergies Electricité et Gaz France (ex. courriel ou supports imprimés), sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque.

Toute autre utilisation par TotalEnergies Electricité et Gaz France ne peut se faire qu'avec le consentement explicite préalable du Client Membre.

A.2. Eléments de TotalEnergies Electricité et Gaz France

Les présentes CGU n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les contenus et plus généralement tout contenu inclus ou accessibles sur et/ou à travers la Plateforme, notamment tous graphismes, images, photos, dessins, cartographies, logos, noms, marques, textes et autres documentations mis en ligne par TotalEnergies Electricité et Gaz France, bases de données, et tout autre matériel appartenant à TotalEnergies Electricité et Gaz France ou sa société mère, ses sociétés sœurs ou filiales au bénéfice du Client Membre

Le contenu de TotalEnergies Electricité et Gaz France est la propriété exclusive de TotalEnergies Electricité et Gaz France. Tous les éléments formant ce contenu sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et soumis aux lois et réglementations applicables en la matière. Toute reproduction, distribution, modification, retransmission ou publication du contenu, en tout ou partie, est strictement interdite, hors des cas éventuellement et expressément autorisés par TotalEnergies Electricité et Gaz France et hors certains cas d'utilisation à des fins privées, et ce, conformément au Code de la propriété intellectuelle français ou toute autre règles de droit applicables.

De manière générale, TotalEnergies accorde au Client Membre un droit gratuit, personnel, non-exclusif et non-transférable d'accès et d'utilisation de la Plateforme sous réserve de l'acceptation préalable et du respect des présentes CGU et de la Charte d'utilisation de la

Plateforme par le Client Membre. Tout autre droit est expressément exclu, sauf accord préalable et écrit de TotalEnergies Electricité et Gaz France.

B. Modifications des CGU

TotalEnergies Electricité et Gaz France se réserve le droit de modifier tout ou partie des dispositions des présentes CGU, à tout moment, après notification adressée au Client Membre.

Les modifications apportées aux présentes CGU par TotalEnergies Electricité et Gaz France seront portées à la connaissance des Clients Membres par notification adressée par e-mail et seront applicables dès ladite notification.

C. Service clientèle et réclamations

Toute information, question ou conseil relatif à la maintenance technique, à l'animation de la Plateforme et aux informations concernant la consommation électrique, peut être formulé(e) à un Administrateur (identifié par une pastille portant soit la mention de « Expert(e) énergie » soit d'« Animateur/Animatrice » à côté de son pseudonyme) par message privé sur la Plateforme.

Pour toute question ou conseil lié(e) au contrat de fourniture d'électricité ou de gaz et aux factures associées, il appartient au Client Membre de contacter le service de TotalEnergies Electricité et Gaz France par téléphone au 09 70 80 69 69 du lundi au samedi de 9h à 19h ou depuis les rubriques contact de son application mobile ou de son espace client.

9. Droit applicable

Les présentes CGU sont soumises au droit français. Les Clients Membres reconnaissent que l'ensemble des lois et règlements en vigueur est applicable à Internet.